

LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ DE CLIENTÈLE «PARTICULIERS» EN BANQUE-ASSURANCES

Le **chargé de clientèle** assure la responsabilité de la gestion et du développement d'un portefeuille de clients.

Gagnez progressivement en responsabilité grâce à l'alternance. Assurez votre avenir professionnel dans un secteur d'activités aux possibilités d'évolution riches.

OBJECTIF

Former des futur(e)s chargé(e)s de clientèle de particuliers :

- capables de s'intégrer efficacement en agence et de s'adapter aux évolutions à venir du métier,
- capables d'assurer la gestion et le développement d'un portefeuille de clients particuliers (suivre les clients, étudier leurs besoins, les conseiller, leur vendre des produits et des services, mener toute action contribuant à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'agence).

PÉDAGOGIE

- **Dix réseaux partenaires** : Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, Groupama Centre Manche, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, BNP Paribas Région Ouest, Crédit Mutuel d'Anjou, Banque Populaire de l'Ouest, LCL, CIC.

L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement de la formation sont définis en collaboration avec ces réseaux.

- Les **formateurs** des matières professionnelles sont des **professionnels de la Banque-Assurances en activité** chez nos partenaires.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret individuel permet de gérer les liens pédagogiques entre les maîtres de stage, les étudiants apprentis et les formateurs.
- Une visite pédagogique en agence a lieu systématiquement à mi-parcours de la formation.

ALTERNANCE

598 heures de formation à l'UCO Laval, 675 heures de stage

Rythme d'alternance : 3 ou 4 semaines à l'UCO Laval/3 ou 4 semaines en agence.

2 semaines d'examens finaux en janvier et juin.

CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL

Hervé Glémot,
responsable de la formation
Tél : 02 43 64 36 64
h.glemot@ucolaval.net

Brigitte Berquez, assistante administrative
Tél : 02 43 64 36 64 - b.berquez@ucolaval.net

Sur www.laval.uco.fr

- > Dossier de candidature
- > Référentiel métier - Référentiel de formation
- > Calendrier prévisionnel



Universitaire &
Professionnel

INSERTION PROFESSIONNELLE

92 % 3 mois après la fin de formation

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

2017 : 95% 2016 : 95 %
2015 : 85 %

L'UCO Laval est située sur le campus de l'enseignement catholique en Mayenne, dans un espace de verdure regroupant 700 étudiants en centre-ville. A proximité du cœur historique de la ville et à moins de 10 minutes à pied de la gare, des librairies, cinéma...

Petite restauration chaude et sandwiches disponibles sur place. Certains locaux sont en accès libre le soir et le week-end.

4 100 étudiants choisissent Laval chaque année : écoles d'ingénieurs, école de commerce, Université, IUT, ESPE, UCO Laval...

Événements étudiants, grande accessibilité des équipements sportifs.

Coût du logement inférieur de 20 % par rapport à Rennes ou Nantes.

CONTENU DE LA FORMATION

- UE 1 - 52h L'environnement économique général de la banque-assurances
UE 2 - 53h L'environnement juridique, social, fiscal et économique de l'activité bancaire, financière et d'assurances
UE 3 - 98h Services de base et produits bancaires - Produits d'assurances
UE 4 - 52,5h Crédits aux particuliers - Crédits aux professionnels
UE 5 - 87,5h Marketing bancaire et communication bancaire - Techniques de vente
UE 6 - 65h Outils méthodologiques (Anglais bancaire - Statistiques et mathématiques financières)

En entreprise

- UE 7 - 153h Projet tutoré (dont 54h de méthodologie et d'accompagnement à l'UCO Laval)
UE 8 - 560 h Stage professionnel

Options de soutien

Fondements du Marketing (12h) - Analyse financière (12h) - Informatique (12h)

VALIDATION

Licence Professionnelle «Assurances Banque Finance» spécialité «Chargé de Clientèle de Particuliers en Banque-Assurances», en convention avec Le Mans Université

STATUT

- **Contrat d'apprentissage** : l'apprenti est salarié de l'entreprise pour un an, sa rémunération mensuelle est de 725 € minimum
- **Stagiaire de la formation professionnelle** : contrat de professionnalisation ou demandeur d'emploi
- **Statut étudiant** : droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC)

ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions

Faire preuve d'aptitudes commerciales et être titulaire d'une L2 validée, d'un DUT ou BTS tertiaire ou tout titre RNCP de niveau 3. Par exemple : L2 Droit, Economie et gestion, AES; DUT Tech de co, GEA; BTS MUC, NRC, Banque-Assurances, Commerce international, Force de vente, Assistant de gestion PME-PMI...

Dans les autres cas, une validation des études ou acquis professionnels sera effectuée.

Modalités

Candidature en ligne de décembre à début juin sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier: 40 €). A réception, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires.

4 jurys d'admission successifs informent l'étudiant de son intégration possible en formation. Il devra parallèlement chercher par lui-même une agence d'accueil (dans l'une des 3 régions du Grand Ouest) ou participer aux sélections organisées par les partenaires. Une journée d'entretiens de sélection commune à tous les partenaires aura lieu mi-mai afin d'accélérer le processus d'admission-inscription.

L'inscription est définitive après réception :

- de l'accord d'une agence bancaire ou société d'assurances pour l'accueil lors des périodes en entreprise,
- du versement de 301 € au titre de "l'inscription universitaire" (restitué en cas d'échec à l'examen donnant accès à la licence professionnelle, mais pas en cas de désistement), ou au titre des frais annexes facultatifs pour les contrats pro et les contrats d'apprentissage,
- de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence après obtention de celui-ci.

FRAIS DE FORMATION

Participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) : de 3 017€ à 4 296 € pour l'année 2018-2019 en fonction du quotient familial. Les apprentis et les contrats pro bénéficient d'une prise en charge des coûts de formation par la région ou leur employeur; 301 € peuvent rester à leur charge au titre des frais annexes facultatifs.

CALENDRIER

La formation est constituée de 2 groupes de 32 étudiants
1^{er} groupe : du 03 septembre 2018 à fin juin 2019
2^{ème} groupe : du 24 septembre 2018 à début juillet 2019

PORTES OUVERTES

Samedi 17 février 2018 et samedi 17 mars 2018 de 9h à 17h

